



N° affiliation FFTA : 1017032

# Procès Verbal de l' A.G. [n°14]

Sur invitation de son Président, J.L.RUAULT, les Membres LICENCIE(E)S FFTA, Membres SYMPATHISANTS et Autres ainsi que le Comité Directeur Élargi de l'association se sont réunis, en Salle Des mariages de la mairie de 17410 Saint-Martin de Ré, le Vendredi 18 Novembre 2022 pour y exercer leur droit d'Assemblée Générale [exercice 2022/2023].

A 19h15 après le contrôle des feuilles d'émargements, des pouvoirs (au nombre de 3), Mr le Président pu faire constater aux participants que le quorum statutaire était atteint, lui permettant ainsi d'officialiser la prise en compte des débats de cette assemblée.

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE N° 14 (Exercice 2022/2023)

### Préambule

Prise de Parole de notre président, Jean Louis Ruault :

Bonsoir à tous,

Merci d'être venus si nombreux à notre 14 -ème assemblée générale.

Je commencerai par vous donner le nombre de licenciés à jour de leurs cotisations.

27 archers, dont 6 femmes, 7 jeunes hommes et 1 jeune fille.

Les effectifs restent donc stables.

La saison dernière, à cause du COVID, la salle de sport a été réquisitionnée de la mi-novembre à la fin janvier 2022, la fréquentation des cours qui a suivie s'en est ressentie. Nadine vous en reparlera plus tard.

De ce fait, peu de participations aux divers concours, sauf DRE et Championnat Départemental ou Wilfried a été sacré CHAMPION DÉPARTEMENTAL.

Je profite que nous soyons tous réunis pour remercier chaleureusement les membres du Comité Directeur, Nadine, Gaëlle et Dominique pour leur implication, l'autonomie et la pugnacité dont ils font preuve dans les différentes tâches qu'ils mènent. Un grand merci et Bravo.

Nous clôturerons pour ceux qui le désirent par un verre de l'amitié.

Le quorum étant atteint, nous pouvons commencer l'assemblée.

Un petit mot pour vous signaler que notre ami Yann est hospitalisé, et de ce fait excusé, vous pouvez le soutenir, seulement par SMS.

### Vote P.V. antérieur

Sans aucune abstention, le procès-verbal de l'A.G 13 est voté à l'unanimité.

### Animations et rentrée sportive 2021/2022 et 2022/2023

Tout d'abord, nous devons procéder à un vote, en effet, nous avons dû cette année créer un compte « mon assoc » afin de pouvoir prendre les PASS SPORT, prime offerte par le gouvernement aux jeunes.

En effectuant cette démarche, nous nous sommes aperçus que notre association LES ARCHERS DE RÉ était enregistrée deux fois à la préfecture. Après plusieurs démarches et recherches, nous devons dissoudre la 2<sup>-ème</sup> association en date du 19.12.2008.

Cette dissolution doit faire l'objet d'un vote :

Validée à l'unanimité.

Dominique se charge des démarches administratives auprès de la Préfecture.

En ce qui concerne nos animations, Septembre 2021 à commencer sur les chapeaux de roues, avec deux animations, dont nous avons déjà parlé à la dernière AG,

-Initiation et jeux d'arc au TENNIS DES PORTES EN RE le 4 septembre 2021, par Jean Louis, Nadine et Cyril.

-TIR HANDISPORT au RE TOUR HANDI le 11 Septembre 2021. Par Jean Louis, Nadine et Cyril sous la houlette de Michel Armengol.

-la fête des associations, prévue en Septembre 2021 a été annulée, cause COVID

-le tir nature du 10 octobre 2021,

Plusieurs problèmes

le premier sur l'organisation du traçage et de l'implantation du terrain, malgré le plan réalisé par Alain, mais non validé par l'arbitre, ce qui nous a obligé à refaire une bonne partie des cibles. et ceci plusieurs fois. Alain demande que le traçage se fasse avec le même décamètre au traçage et à la vérification de l'arbitre et non aux télémètres, qui ne sont pas tous paramétrés de la même façon. Alain précise qu'il sera intransigeant sur cette demande. Dominique rappelle qu'il ne participera plus au traçage, trop contraignant.

Le deuxième, sur le rangement, du matériel a été oublié et récupéré 3 semaines après, et le démontage a été trop rapide, certaines cibles commençaient à être démontées alors qu'il restait des archers en compétition.

Il est certain qu'il nous a manqué de l'organisation, et que les bénévoles étaient épuisés. A améliorer....

En revanche, bonne organisation pour le montage des barnums de la buvette et de l'accueil, greffe, etc. Les toilettes fournies gracieusement par Géo, « les galinettes cendrées » ont fait l'unanimité. Au final très bon retour des participants, tant pour le parcours que pour l'organisation et le repas. Beaucoup de visiteurs, spectateurs. Jean Louis propose de changer la date de ce concours, trop tôt dans la saison, une date en avril est proposée, A voir, pour éventuellement le dimanche 23 avril 2023

- buvette du vide grenier de Saint Martin de Ré, du 31 Octobre 2021 :

Beaucoup de problèmes de logistique, nous n'avons pas pu avoir le chalet prévu, nous avons dû faire la buvette dans le hall de la salle Vauban, nous avons donc perdu en visibilité, malgré les barnums montés devant la salle. Ou le vin chaud a été apprécié... Tout le stock a dû être renouvelé, car denrées périmées, Laurence, Nadine et Dom ont dû refaire le plein. La pluie et le vent n'ont pas contribué à la fréquentation

-le concours salle TIR A 18 METRES, les 6 et 7 novembre 2021.

Peu de jeunes pour le tir du Samedi, mais tous les participants ont été ravis et nous avons fait l'unanimité pour l'organisation, et la convivialité de notre concours. Nous avons dû annuler le tir du samedi soir par manque de participation. Pour les tirs du dimanche, en ABC, très bonne organisation, tant au niveau du montage, du changement de blason, du greffe et de la buvette, ou nous avons manqué de pâtisseries, bon déroulement, et rangement impressionnant, tant au niveau rapidité que coordination. Très bons retours des participants.

-la galette des rois prévue en janvier 2022 a été annulée

En ce qui concerne les cours salle et extérieur, la parole est donnée à Nadine :

La saison a débuté le 13 septembre 2021, avec 4 jeunes, dont seulement 2 nouveaux archers, et 3 nouveaux adultes dont 2 femmes.

Malheureusement la salle a été réquisitionnée dès le 2 Décembre pour les vaccinations, les séances n'ont pu reprendre qu'à compter du 31 Janvier 2022. nous avons perdu un jeune archer. Donc une année difficile en salle, le créneau du mardi n'est pas compatible avec les devoirs importants des collégiens.

Pour l'extérieur, nous sommes sortis le 11 Avril 2022, peu de monde, seul 2 jeunes ont continué à venir, un problème certain pour le transport du collège à la Cible pour les parents, De plus un problème pour les sacs d'arc non autorisés au collège.

Pour les adultes, séances plus ou moins normales au début, plus seulement quelques accros au tir, et cela tout l'été.

Pour cette année, rentrée 2022 :2023 en salle le 12 Septembre2022,

Malgré notre absence à la fête des associations, très remarquée, nous n'enregistrons pas moins de 6 nouveaux archers jeunes, et le renouvellement de 2 anciens archers jeunes. Ainsi qu'une nouvelle archère adulte.

Le président reprend la parole :

Pour continuer sur l'année sportive passée, plusieurs de nos archers ont participé le 12 Mars 2022 à la rencontre INTERCLUB que nous avons organisé avec les club de LA ROCHELLE et d'AYTRE. . La première rencontre s'est déroulée à LA ROCHELLE et a été une journée festive, que les 3 clubs ont apprécié. La 2 -ème rencontre devait se dérouler sur notre terrain de la Cible le 25 juin 2022 mais a été reportée à une date ultérieure à cause de la pluie. Pour le pas de tir de la cible, nous avons confectionné un abri pour la tondeuse et le barnum, au fond du terrain. Ainsi que des plateaux pour monter le matériel de tir. L'année prochaine nous essayerons d'y ajouter une couverture discrète...Un grand merci à Jean Luc qui a réalisé seul une grande partie de la structure, et aux autres archers qui ont délaissés leurs arcs pour aider, Rémi, Christian, Nadine, Vincent, Will.

La clôture salle le 3 avril 2022

Bonne ambiance, très peu de visiteurs, mais nous nous sommes retrouvés entre « anciens » du club.

La buvette du vide grenier de Saint Martin de Ré du 26 Mai 2022 :

Beaucoup de bénévoles, organisation bien rodée, tant à la préparation, aux achats bien anticipés, à la répartition des tâches. Chacun connaît son poste et nous avons même formé la relève. Bravo et merci à tous.

Et pour finir notre fête du club du 14 juillet 2022 chez « Mamie »

Suite aux problèmes que nous avons rencontré pour trouver une broche pour le Méchoui, notre président Jean Louis signale qu'il en a acheté une personnellement, et qu'ainsi le club est indépendant. Le mouton cette année venait de chez Eric Bastier à La Flotte. Très bien cuisiné comme d'habitude par Géo, aidé de Thibault. Il était excellent. Merci et Bravo. Le parcours, installé par Nadine et moi-même a rencontré un franc succès. Avec pour terminer cette magnifique journée le TIR DU ROI, qui a couronné comme souvent un archer débutant, LE PERE DE CELESTIN ; qui a détrôné GEO, roi depuis 2 ans. Rejoints par tous ceux qui malheureusement travaillaient et par les familles, La journée s'est terminée comme d'habitude par notre repas convivial et animé.

Voilà pour les animations passées, je repasse la parole à Nadine pour les animations du club de l'été :

En ce qui concerne les animations de cet été, plusieurs demandes de centres aérés ont été reportées puis finalement non réalisées, cause météo, pluie ou canicule ou COVID.

2 animations de particuliers,

Une première pour 3 adultes et un enfant

Une autre pour 3 enfants,

Merci à Jean Luc Cyril, Dom Vincent et Christian pour leur aide sur ces animations. Très appréciées.

Plusieurs personnes nous ont demandé si nous faisons des « stages » l'été ou pendant les vacances scolaires comme il s'en pratique pour d'autres sports. A peut-être envisager si nous avons des personnes disponibles et partantes pour s'investir. Voilà pour les animations.

Pour finir, concernant les 15 KMS DE LA MER, ou nous étions bénévoles pour la sécurité, la course a été annulée et ne sera pas reconduite cette année, en tout cas pas dans sa forme actuelle.

Je passe la parole à notre trésorière Gaëlle Lamousse pour le rapport financier :

## Rapport financier

Prise de parole de la trésorière, Gaelle Lamousse :

L'année passée nous avons eu 8 434,78€ de charges et 9 039,50€ de produits dont 509€ de licences. Pour rappel, l'année passée nous n'avons fait payer que la part fédérale afin de pallier aux deux années COVID ou les licences avaient été payées intégralement alors que nous n'avions pas pu tirer. Laurence intervient en proposant que la part fédérale de la licence de Nadine soit prise en compte par le club comme pour les deux entraîneurs, Ceci étant soumis à un vote :

Vote à l'unanimité sauf une abstention.

Nous avons enfin pu retrouver un rythme de croisière habituel pour notre association avec la tenue de la buvette des deux vides greniers, qui nous ont rapportées un total de 1608€ ainsi que l'organisation de nos deux compétitions (salle et nature) pour un total d'un peu plus de 500€

Suite à l'Assemblée Générale de l'année dernière nous n'avions prévu que de continuer l'aménagement du pas de tir extérieur avec la construction des deux abris pour 750€. Budget largement respecté puisque cela a coûté au club un peu moins de 349€.

Pour rappel nous avons fait le choix de changer de banque suite à plusieurs soucis de gestion rencontrés avec notre ancienne agence. Nous travaillons actuellement avec le crédit agricole. De ce fait il nous restait à la fin de l'année comptable (31/08/2022) 3 985,41€ sur le compte courant du crédit agricole, et 947,08€ au CIC Nous avons clôturer le livret associatif en changeant d'agence bancaire puisqu'après les deux années covid, l'état des comptes de justifiait pas la réouverture de celui-ci. Cependant, je viens de le rouvrir suite au bilan comptable de l'année passée.

La compétence jeunesse ayant été déléguée à la CDC, nous n'avons pas été sollicité par les centres de loisirs communaux ou plutôt intercommunaux durant cet été. Seulement deux initiations ont été réalisées pour un montant de 70€ une animation n'étant à ce jour pas réglée.

Nous avons eu la joie de pouvoir réaliser notre traditionnel Méchoui !!!

Concernant les licences, pour l'année à venir, je propose qu'il n'y est pas d'augmentation des licences mais un retour aux tarifs normaux à savoir 120€/adulte et 100€/jeune.

Je conclus avec le rapport prévisionnel pour l'année 2022 /2023 réparti comme suit :

### PREVISIONNEL 2022-2023

<b>CREDIT</b>	<b>DEBIT</b>
Licences ..... 2138,50	Licences .....1528
Subvention	Matériel (mur de tir)..... 700
Mairie ..... 1400	Matériel de tir et entraînement..... 200
Animations	Fourniture bureau ..... 700
Vide grenier .....1600	Aménagement pas de tir..... 800
Concours ..... 700	Achat de récompense .....300
Partenariat.....	Repas fin d'année .....400
Les Jardins de David.....200	Assurance ..... 80

COVED/ROUVEAU.....400	Repas club (galette, AG.....).....200
Les Galinettes.....200	Entretien ext.....300
Revente maillot.....200	Réparations diverses .....100
	Recyclage entraîneurs .....200
	Dédommagement arbitres/président.....200
	Maillots.....1000
TOTAL .....6838 €	TOTAL.....6808 €

Solde bénéficiaire 30 €

Absence animation estivale : perte de 600€

Fourniture : achat imprimante + fourniture subventionnée à 50 %

### Points plus généraux et questions diverses

Prise de parole de Jean Louis Ruault :

Pour terminer, quelques informations :

Nous allons refaire faire des maillots et sommes dans l'attente de devis pour changer de fournisseur. Pour les sponsors, des demandes sont envisagées auprès de la COVED et de ROUVREAU, Géo propose d'associer 'les galinettes cendrée », Chris voit avec Guillaume la possibilité d'un partenariat avec ETS GASNIER . Et nous gardons bien sur LES JARDINS DE DAVID ; notre partenariat avec LECLERC devrait s'arrêter.

Pour les prochains mois voici les différents projets ;

Tondre et remettre en ordre le terrain extérieur pour le mois d'Avril ;

Réfection des cibles extérieures, qui sont abîmées. Yann proposait de faire une couverture sur les cibles pour éviter les intempéries, A voir.

Envisager un préau sur nos tables.

Pour notre prochain concours salle TIR A 18 MÈTRES se renseigner pour l'acquisition éventuelle de spots LED ; nous allons demander conseil à Will.

Réfléchir à l'attribution des subventions.

Il nous faudra réfléchir à l'augmentation des tarifs de buvettes, les coûts des consommables ayant beaucoup augmenté.

Dans l'immédiat, faire un article dans le PHARE DE RÉ sur notre concours. Chris et Nadine s'en occupe.

Il serait également souhaitable que de temps en temps, quelques archers prennent des photos pour alimenter le site.

Nous allons rapidement parler des dates à venir :

Galette des rois le 13 janvier 2023

Nettoyage pas de tir 18 mars 2023

Clôture salle le 2 avril 2023

Concours nature le 8 avril 2023 prévoir 4 personnes pour le traçage

Et pour le montage 2 camions et 8 bénévoles.

Voir également des récompenses autres que du vin comme habituellement sur les natures.

Vide grenier le 18 avril 2023

Tir extérieur le 11 juin 2023 Géo, Gaëlle, Dom et Laurence seront absents. Le problème se pose pour le greffe.

Décision est prise de ne pas le faire. Ce concours nous étant déficitaire.

VOTE :

6 contres 5 abstentions

Fête du club 14 juillet 2023 ;

Rémi intervient pour nous signaler que nous avons omis de voter le rapport moral. Oups !!

VOTE DU RAPPORT MORAL

Vote à l'unanimité.

**A 20 h 45 l'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'assistance pour sa confiance renouvelée et lève la séance.**

Le Président en exercice :

*Jean Louis RUAULT*

Le Secrétaire en exercice :

*Nadine HUET*

La Trésorière :

Gaëlle LAMOUSSE

Le Chargé Informatique et D.P. :

*Dominique DESQUIBES*